



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 48777

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le développement croissant des pratiques de modifications corporelles, piercing, tatouages et autres implants, qui se multiplient spécialement chez les jeunes. De telles pratiques ne se réalisent pas sans risques pour la santé, surtout lorsqu'elles sont exécutées en dehors des conditions strictes d'hygiène et de sécurité, avec des possibilités d'infections microbiennes ou virales... Il lui demande si elle ne juge pas opportun d'organiser une campagne d'information spécifique à destination des jeunes et, éventuellement, de prendre des mesures de réglementation de l'exercice de ces techniques selon des normes respectant en tous points la sécurité sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48777

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4117